22 - Bleue comme une orange
1859-1869 : l'*Occirient*, ou la fusion industrielle

Abd el Kader vient une dernière fois à Paris en 1867, pour la deuxième exposition *universelle*, ce « Palais de l'intelligence animé par le souffle de Dieu ». Sans doute y retrouve-t-il, comme deux ans plus tôt, ses amis francs-maçons dont il fait partie. Comme en fait partie Ismaïl Pacha, le vice-roi d'Égypte, également venu présenter aux investisseurs et à Napoléon III la maquette du canal de Suez, que Lesseps a fait construire dans le pavillon de la Société *universelle*. Comme en font partie bien d'autres modernistes arabes[1].
L'exposition met à l'honneur les œuvres d'Orient. Le Maroc, la Tunisie et l'Algérie - française - y occupent une grande place dans le pavillon central. L'empire ottoman est avec ses 5000 exposants, la troisième puissance industrielle la mieux représentée après la France et l'Angleterre. Les troupes du sultan Abdulaziz paradent du palais des Tuileries au Palais de l'Industrie pour la cérémonie des trophées. Les saint-simoniens qui n'ont jamais voulu qu'unifier l'Orient et l'Occident au sein d'une même civilisation, mondiale et supérieure, commencent à la voir émerger de leurs propres yeux. Encore deux ans et l'impératrice Eugénie s'en ira inaugurer sur place, à la tête d'une flottille de têtes couronnées et lors de fêtes somptueuses, ce canal qui constitue depuis trente-cinq ans la pièce centrale de leur « Système de la Méditerranée ».

Un siècle plus tard, l'argent du canal nationalisé par Nasser servira à la construction du barrage d'Assouan. Ainsi se poursuivent les ravages du Nil, du delta à la première cataracte, empêché, embourbé, évaporé, empoisonné, épuisé de ses poissons, sédiments et récoltes, envahi de parasites, de touristes et d'enragés du progrès techno-industriel.

Le *Voyage en Orient* - Égypte, Liban, Turquie - inauguré par Gérard de Nerval (1851), est devenu un poncif. Parmi des nuées d'illustrateurs, le peintre et écrivain Eugène Fromentin (1820-1876), né un an avant Flaubert et Baudelaire, mort neuf ans après Delacroix, qui séjourne un mois à Blida en 1846, dans la famille d'un colon ; puis visite l'Algérie huit mois durant, l'année suivante (septembre 1847-mai 1848) ; avant d'y faire un dernier voyage, de novembre 1852 à octobre 1853, avec sa jeune épouse, Marie.
- Avant la naissance de leur fille Marguerite, et la publication d'*Un été dans le Sahara* par la *Revue de Paris* (juin-décembre 1854). Puis d'*Une année dans le Sahel* par *La Revue des Deux Mondes*, à l'automne 1858. Légendes littéraires d'une abondante et durable production picturale : « Le bois des oliviers à Blida », « Paysage nord-africain », « Chasse à la gazelle dans le Hodna », « Départ pour la chasse », « Intérieur d'un atelier de tailleur arabe », « L'attaque d'une caravane », « Enterrement maure », etc.
Il faut dire que ces tableaux exotiques s'exposent et se vendent plutôt bien. L'Algérie, c'est l'orient à domicile - l'« orient français » depuis juillet 1830. Et plus encore depuis la départementalisation de novembre 1848. Un prolongement encore sauvage de la Provence, à deux jours de mer, où les jeunes auteurs et artistes vont chercher l'aventure, la découverte, le

[1] Cf. Antoine Sfeir, « L'équerre et le croissant », in *Les cahiers de l'Orient* n° 69, 1er janvier 2003

dépaysement, l'inspiration, la méditation, l'*Autre*, et qu'il convient de découvrir avant qu'on ne s'y croit entre la Crau et Tarascon.

Du reste, si les tableaux de Fromentin représentent le type même de l'« orientalisme », suivant le conformisme d'aujourd'hui, il faut alors avouer que les Arabes et leur culture y sont traités - et davantage encore dans ses récits - avec un respect et une lucidité on ne peut plus contraires à toute supériorité colonialiste et aux aigres ressentis d'Edward Saïd, l'inventeur du filon des « études post-coloniales[2] ».

> « Au fond, les Arabes - nos voisins du moins, ceux que nous appelons les nôtres - demandent peu de chose ; par malheur, ce peu de chose, nous ne saurions le leur accorder. Ils demandent l'intégrité et la tranquillité de leur dernier asile, où qu'il soit, et si petit qu'il soit, dans les villes comme dans les campagnes, même à la condition d'en payer le loyer, comme ils ont fait depuis trois siècles, et tant bien que mal, entre les mains des Turcs, qui ne nous valaient pas comme propriétaires. Ils voudraient n'être pas gênés, coudoyés, surveillés, vivre à leur guise, se conduire à leur fantaisie, faire en tout ce que faisaient leurs pères, posséder sans cadastre leurs terres, bâtir sans qu'on aligne leurs rues, voyager sans qu'on observe leurs démarches, naître sans qu'on les enregistre, grandir sans qu'on les vaccine, et mourir sans formalités[3]. »

> « Ce que ces proscrits volontaires détestent en nous, car ils nous détestent, ce n'est donc pas notre administration, plus équitable que celle des Turcs, notre justice moins vénale, notre religion tolérante envers la leur ; ce n'est pas notre industrie, dont ils pourraient profiter, notre commerce, qui leur offre des moyens d'échange ; ce n'est pas non plus l'autorité, car ils ont la longue habitude de la soumission, la force ne leur a jamais déplu, et, comme les enfants, ils accepteraient l'obéissance, sauf à désobéir souvent. Ce qu'ils détestent, c'est notre voisinage, c'est-à-dire nous-mêmes ; ce sont nos allures, nos coutumes, notre caractère, notre génie. Ils redoutent jusqu'à nos bienfaits. Ne pouvant nous exterminer, ils nous subissent ; ne pouvant nous fuir, ils nous évitent. Leur principe, leur maxime, leur méthode est de se taire, de disparaître le plus possible et de se faire oublier[4]. »

Si c'est cela « l'orientalisme », il s'agit alors d'un bel hommage d'un dominant aux dominés. Mais ni Fromentin, ni les saint-simoniens ne figurent dans le pamphlet approximatif d'Edward Saïd, produit de la mauvaise conscience d'un transfuge. Arabe chrétien né à Jérusalem (1935), universitaire américain ayant passé sa vie à New-York (1951-2003) - Harvard, Princeton, Columbia University.
Ce faisant, Edward Saïd a montré la voie d'un « râtelier universitaire » (Arthur Rimbaud, 1871), spécifique aux déserteurs diplômés du « tiers-monde » (Alfred Sauvy, 1952), *alias* « Sud global » (Willy Brandt, 1980)[5] ; ainsi qu'à leurs descendants « décolonialistes », nés et diplômés en Occident[6]. Une niche réservée sur le marché des idées, des postes et des titres,

[2] Edward Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*. 1978. Le Seuil, 1980, pour la traduction française
[3] Eugène Fromentin, *Une année dans le Sahel*, 1858. Garnier-Flammarion, 1991, p. 48
[4] Eugène Fromentin, *Une année dans le Sahel*, 1858. Garnier-Flammarion, 1991, p. 49
[5] Cf. Vincent Capdepuy, « Le Sud global, un nouvel acteur de la géopolitique mondiale ? » *Géoconfluences*, septembre 2023. https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/inegalites/articles/sud-global
[6] Cf. Collectif, *Critique de la raison décoloniale*, L'Echappée, 2024

rente héréditaire et essentialiste d'intellectuels d'origine extra-européenne et de leurs acolytes européens, opportunistes et fanfarons de « respect », jouant à perpétuité sur la présomption de « racisme » et la soif de culpabilité chrétienne des Euro-descendants colonisateurs (ni les Russes, ni les Turcs, ni les Chinois) ; et jouissant pour la même perpétuité d'un double statut supérieur, de par leur « point de vue situé » de « premiers concernés » ; tout à la fois « victimes » ontologiques et « experts » philosophiques et « scientifiques » du pire moment de leur histoire.

« Scientifiques », bien sûr, au sens des pseudo « sciences sociales » qui ne sont jamais que des *interprétations*, savantes mais subjectives, telle la « science politique », la « physiologie », puis la « physique sociale » (*alias* sociologie) ; ou l'histoire, ce récit plus ou moins informé ou fictif, mais jamais *exact*, au sens où par deux points distincts passe une droite et une seule.

Mais une histoire réduite en outre à ce moment qui ne finirait jamais et qui empirerait sans cesse, procédant par assertions arbitraires et pseudo-concepts (« je nomme… », « j'appelle… »), exigeant toujours plus de repentir, de contrition, de déférence et de réparations des Euro-descendants envers les Afro et Arabo-descendants issus des immigrations de masse dans les ex-pays colonisateurs ; et surtout depuis les décolonisations de l'après-guerre et des années soixante, contemporaines des « Trente Glorieuses » et de l'expansion industrielle vorace en main-d'œuvre. Maroc, 1912-1956. Tunisie, 1886-1956. Algérie, 1830-1962.
Peut-être, dirait Fromentin, parce qu'ils nous détestent toujours autant que notre voisinage, et qu'ils nous subissent tant qu'ils ne peuvent pas nous exterminer. Nous les Euro-descendants d'extraction gallo-franque et de culture gréco-latine, du temps que nous n'avions pas abdiqué toute culture propre et authentique devant la crasse invasion spectaculaire américaine.

Mezioud Ouldamer (1951-2017), situationniste kabyle, a rendu il y a déjà quarante ans de cela, en intelligence avec Guy Debord (1931-1994), le verdict le plus exact, le plus conforme aux faits, sur cet avilissement.

> « Ce que voulait faire la France, à la suite de l'Amérique, c'est éliminer systématiquement l'histoire. Et maintenant elle prétend regretter ce seul résultat particulier qu'est la présence de tant d'immigrés, parce qu'elle "disparaît" ainsi. Elle disparaît, certes ; mais pour bien d'autres causes et, plus ou moins rapidement, sur presque tous les terrains. Les immigrés ont le plus beau droit pour vivre en France, si tant est qu'il subsiste quelque chose qu'on puisse appeler ici le "droit de vivre". Ils sont les représentants de la dépossession, et la dépossession est chez elle en France, tant elle y est majoritaire et presque universelle. "C'est l'image de notre société injuste, inégalitaire et inhumaine que les immigrés nous renvoient." Les immigrés ont, de notoriété publique, perdu leur culture et leur pays, sans pouvoir en trouver d'autres. Et les Français sont dans le même cas, à peine plus secrètement.
> (…) Quant à la France, elle est assurément regrettable. Mais les regrets sont vains[7]. »

25 avril 1859. Premier coup de pioche sous la direction de la « Compagnie *universelle* du canal maritime de Suez ». Lesseps s'agrippe à cette « universalité » censée désarmer l'hostilité

[7] Mezioud Ouldamer, *Le cauchemar immigré dans la décomposition de la France*, Editions Gérard Lebovici, 1986. pp. 99-125

britannique à ce projet français au beau milieu de la route des Indes. Même si 21 000 petits porteurs français détiennent 52 % des actions de la Compagnie (207 888), sur lesquelles ils se sont rués avec un enthousiasme patriotique durant la souscription du mois de novembre 1858. Le gouvernement égyptien en détient pour sa part 44 % (177 642). Certains pays européens se partagent les 4 % d'actions restant, mais non le Royaume-Uni qui boude agressivement. Le siège social est à Alexandrie. Les entreprises et les ingénieurs sont français. Les ouvriers, égyptiens. - Au début du moins.

> « Il s'agit pour le vice-roi égyptien (NdA, Saïd Pacha) d'éviter l'entrée en masse d'ouvriers étrangers et la colonisation du territoire ; cette préoccupation est aussi partagée par les puissances, dont la plus méfiante envers le projet, l'Angleterre[8]. »

Il est donc clair pour « les puissances », comme pour le vice-roi, que « l'entrée en masse d'ouvriers étrangers » susciterait un processus de « colonisation ». Une opinion qui n'empêchera nullement l'importation en masse d'ouvriers arabes et turcs par « les puissances », au XX^{e} siècle. Mais elles avaient changé d'opinion.
De plus, la main-d'œuvre égyptienne est *gratuite*. 400 000 fellahs mobilisés à creuser en plein soleil, entre 1859 et 1862 dans le cadre de la corvée traditionnelle, et dont des dizaines de milliers meurent à la tâche.

> « On enlevait les populations des villages, on leur liait les mains, souvent on leur mettait la corde au cou, détaillera lui-même De Lesseps. Elles apportaient leurs vivres et même quelque fois les matériaux de construction. On ne les payait pas ; le travail s'exécutait à l'aide du fouet incitateur, suivant le système dont on voit la représentation sur les monuments de la vieille Égypte. Les grands travaux ainsi exécutés entraînaient des pertes d'hommes incroyables[9]. »

Les ouvriers « périssaient comme des mouches », témoigne encore le consul des États-Unis[10]. Difficile de recruter des collaborateurs proactifs dans ces conditions. Le chantier emploie 12 000 ouvriers et il en faudrait 18 000 de plus. Ferdinand de Lesseps va une nouvelle fois demander l'aide d'Abd el-Kader, lui-même actionnaire de la Compagnie (et donc exploiteur objectif de ses « frères » musulmans). Il rencontre l'émir pour la deuxième fois, dans sa retraite à Damas, afin d'obtenir son appui moral dans le recrutement d'esclaves :

> « Aucune personne intelligente, déclare Abd el-Kader, ne peut mettre en doute que votre œuvre ne soit un véritable bienfait pour l'humanité, et qu'elle ne soit en même temps d'une utilité générale dont les avantages rejailliront sur la plupart des habitants de la terre, d'une extrémité à l'autre. Nous prions le Très-Haut de vous faciliter l'achèvement et de réaliser la jonction des eaux[11]. »

La Compagnie du canal le gratifie, en contrepartie de ses prières, et dans l'attente de ces « bienfaits pour l'humanité », de 300 hectares de terres en plus de ses « fermes-modèles » le long du Nil. L'émir étant féru d'expérimentations agricoles autant que de constructions industrielles.

[8] Caroline Piquet, *Histoire du canal de Suez*, Perrin, 2009. p. 52
[9] Conférence donnée à Paris en 1864, citée par Robert Solé, *Suez*, *op. cit.*
[10] Cité par Robert Solé, *Suez, histoire d'un canal à la croisée des mondes*, *op. cit*.
[11] Lettre du 12 janvier 1863 citée par Ahmed Bouyerdene, *Abd el-Kader : L'harmonie des* contraires, Seuil, 2008

Ainsi Napoléon III, l'empereur saint-simonien[12], ne peut faire moins - après les artistes, les auteurs, les marchands, les industriels, les colons, les militaires et les explorateurs - que de visiter à son tour l'Algérie, cette France ultra-marine, en septembre 1860, avec « la reine et le petit prince » comme dit la comptine de l'époque. Un voyage brutalement écourté par l'annonce de la mort à Paris, de la duchesse d'Albe, sœur de l'impératrice Eugénie (16 septembre 1860). Car les duchesses meurent encore de tuberculose, cependant que le télégraphe électrique, en cours d'implantation depuis 1853, ne franchit pas encore la mer, entre Alger et Marseille.
Trois jours, c'est fugace. A peine le temps de débarquer dans une petite ville de 50 000 habitants, en fait une double ville, la vieille ville musulmane, artistement décrite par Fromentin :

> « Leur ville, dont la construction même est le plus significatif des emblèmes, leur *ville blanche* les abrite, à peu près comme le burnous national les habille, d'une enveloppe uniforme et grossière. Des rues en forme de défilé, obscures et fréquemment voûtées ; des maisons sans fenêtres, des portes basses ; des échoppes de la plus pauvre apparence ; des marchandises empilées pêle-mêle, comme si le marchand avait peur de les montrer ; des industries presque sans outils, certains petits commerces risibles, quelquefois des richesses au fond d'un chausson ; pas de jardins, pas de verdure, à peine un pied mourant de vigne ou de figuier qui croupit dans les décombres des carrefours ; des mosquées qu'on ne voit pas, des bains où l'on va mystérieusement, une seule masse compacte et confuse de maçonnerie, bâtie comme un sépulcre, où la vie se dérobe, où la gaieté craindrait de se faire entendre : telle est l'étrange cité où vit, où s'éteint plutôt, un peuple qui ne fut jamais aussi grand qu'on l'a cru, mais qui fut riche, actif, entreprenant[13]. »

Et sous cette blanche et sombre capuche arabe s'élèvent les nouveaux bâtiments européens, préfecture, cathédrale, théâtre, lycée, école de médecine et de pharmacie, usine à gaz[14]. Voilà ce que le ménage impérial parcourt en trois journées effrénées. Accueil du maire et du préfet, promenade en calèche (apportée par bateau), banderoles, bannières, drapeaux, accueil des notables indigènes, caïds, aghas - et même d'une délégation kabyle - visite aux dames du palais d'Hiver (un édifice de la régence ottomane), mauresques, juives, européennes, visite à pied de la Casbah, inauguration du boulevard de l'Impératrice, fantasia de 6 000 cavaliers sous la direction du général Yousouf, revue militaire, goums, spahis, devant l'empereur et son bon voisin Sadok, bey de Tunis. Dîner dans la cour du lycée (l'ancienne caserne des janissaires), où Napoléon III prononce un important discours, juste avant son départ :

> « La Providence nous a appelés à répandre sur cette terre les bienfaits de la civilisation. Or, qu'est-ce que la civilisation ? C'est de compter le bien-être pour quelque chose, la vie de l'homme pour beaucoup, son perfectionnement moral pour le plus grand bien. Ainsi, élever les Arabes à la dignité d'hommes libres, répandre sur eux l'instruction, tout en respectant leur religion, améliorer leur existence en faisant sortir de cette terre tous les trésors que la Providence y a enfouis et qu'un

[12] Cf. « 1851-1870. L'empire saint-simonien de Napoléon III », sur www.piecesetmaindoeuvre.com
[13] Cf. Eugène Fromentin, « Mustapha d'Alger » dans *Une année dans le Sahel. Journal d'un absent.* 1858. Garnier-Flammarion, 1991. pp. 35/109
[14] Cf. Boyer P. « L'évolution de l'Algérie médiane (ancien département d'Alger) de 1930 à 1956 », (Paris 1960). Cité par René Pillorget « Les deux voyages de Napoléon III en Algérie (1860 et 1865. Conférence du 24 février 1987 sur https://www.napoleon.org>

> mauvais gouvernement laisserait stériles, telle est notre mission, nous n'y faillirons pas. »

Il s'oppose ainsi au parti des colons et des militaires qui entendent maintenir les indigènes sous statut de *sujets* français, mais non *citoyens*. Il défend l'édification d'un « royaume arabe » d'Algérie - sous protection impériale mais gouvernement arabe :

> « L'Algérie n'est pas une colonie proprement dite, mais un royaume arabe ; les indigènes ont, comme les colons, un droit égal à notre protection, et je suis aussi bien l'Empereur des Arabes que l'Empereur des Français[15]. »

L'historien de cette visite note également dans son compte-rendu que les colons, les vrais, ceux qui vouent leur vie à l'agriculture, au défrichement et à l'assainissement des terres ont accompli « une œuvre admirable » dans la Mitidja, autour de Boufarik et de Blida. « Entre 1830 et 1860, un réseau de canaux de 200 kilomètres y a été ouvert, assainissant 11 000 hectares, et il ne reste plus que 6 000 hectares de marais permanents. » De même, dans les plaines du Chélif, de la Senia, et en d'autres endroits épars. « Toutefois, le champ d'activité de ces colons qui exécutent loyalement les obligations du cahier des charges ne représente que 1/7e de toutes les terres attribuées à des Européens au titre de la colonisation. » Les spéculateurs se sont appropriés les 6/7e restants, qu'ils louent à des paysans indigènes, en attendant que leur prix ait assez monté pour les revendre[16].

Mais quel vice-roi mettre à la tête de ce « royaume arabe », sinon Abd el-Kader, qui vient de sauver du massacre - au péril de sa propre vie - des milliers de chrétiens pourchassés par les Druzes : Entre 10 et 20 000 morts du 9 au 18 juillet 1860, à Damas et au Liban.
Napoléon III lui fait remettre le Grand cordon de la Légion d'Honneur, mais l'émir, paraît-il, aurait « refusé catégoriquement » cette vice-royauté qu'on lui offrait[17]. A défaut, le voici reçu *franc-maçon* par une loge du « Grand Orient » ! Deux loges parisiennes lui ayant adressé des messages de fraternité, tout musulman qu'il soit, avant que la loge « Henri IV » ne lui expédie son questionnaire rituel, auquel il se plie, répondant aux épreuves imposées et prêtant le serment d'usage. « La franc-maçonnerie est au monde ce que le Nil est à l'Égypte, elle lui apporte le bien, sans lui découvrir son origine », justifie l'orateur de la loge[18].

Suez, 1861. 10 000 fellahs s'épuisent au déblaiement du canal (161 km de longueur, 8 mètres de profondeur, 44 mètres de largeur au fond, 100 mètres en surface). Ils sont 18 000 de plus à piocher la vase l'année suivante, avec des paniers et des brouettes. Entre 0,50 et 1 mètre cube de bouillasse par homme et par jour. Eboulements et recommencements perpétuels[19]. La Sublime Porte (Constantinople) n'a toujours pas donné son accord à cette percée stratégique entre deux mers et deux continents, Lesseps et Saïd-Pacha s'en passent. Les Anglais agitent vertueusement l'horreur de la corvée auprès du sultan, afin d'interrompre les travaux. Lesseps

[15] Lettre de Napoléon au Général Pelissier, 1863.
[16] Cf. René Pillorget. « Les deux voyages de Napoléon III en Algérie (1860 et 1865) ». *Revue du Souvenir napoléonien n°363*, février 1989
[17] Cf. Mehdi Bsiki, « D'ennemi public à « Grand ami de la France ». *France Algérie Actualité n°1*, janvier 2024. p. 15/17
[18] Frère Nicoullaud, cité par Louis Lataillade, *Abd el-kader, adversaire et ami de la France*, Pygmalion, 1984
[19] Cf. Caroline Piquet, *Histoire du canal de Suez*. Perrin, 2009, pp. 47-68

et Saïd-Pacha passent outre. Il est vrai qu'ils y mettent beaucoup moins de souffrance et d'héroïsme que les serfs qu'ils crèvent à la tâche.
En avril 1862, un nouvel ingénieur des Ponts et Chaussées, Voisin Bey, remplace Eugène Mougel, le précédent directeur des travaux. La Compagnie du canal rompant également avec la précédente entreprise de travaux publics, accusée de voler les piocheurs sur leurs rations et leurs salaires, et de dévier du tracé retenu. Elle recrute nombre d'ingénieurs - Polytechnique, Centrale, Arts & Métiers - et contracte avec des entreprises de terrassement françaises ou anglaises, dont celle ayant œuvré à l'endiguement de la Clyde, près de Glasgow. Il n'y en a pas d'autre au sud de la Méditerranée et Marseille reste le port de départ du personnel et des équipements.
Après Port-Saïd à l'entrée du canal, la compagnie fonde une deuxième ville, Ismaïlia, à mi-chemin de Suez, à travers lacs et marais, afin de diriger la suite des travaux et d'entreposer le matériel nécessaire. Des commerçants s'y installent. Une société émerge du personnel riverain, ouvriers maltais, grecs, syriens - et plus tard, italiens et français. 2 500 habitants de toutes religions et de toutes nations. Centre-ville européen, quartier grec à l'est, quartier arabe à l'ouest. Il faut prendre soin des corps et des âmes. Combattre les épidémies, typhus, hépatites, choléra, dysenteries qui fauchent le personnel par centaines de morts, y compris, pour moitié, les Européens, ouvriers, ingénieurs et six médecins. Les missionnaires catholiques, orthodoxes et les francs-maçons ayant évincé les saint-simoniens, ouvrent des loges, des églises, des écoles, des hôpitaux. Un gigantesque service des eaux prolifère à la suite du chantier. Puits, réservoir, caravanes de chameaux, wagons-citernes, canal dérivé du Nil, station de pompage, usines de filtrage. Une technocratie hydraulique dirige « la zone du canal »[20].

Ismaÿl Urbain, l'interprète personnel de Napoléon III lors de ses visites algériennes, le mulâtre saint-simonien converti à l'islam, pousse l'empereur dans sa voie arabophile. C'est lui qui inspire cette idée « libérale » d'une *égalité des droits dans la domination française*. Égalité juridique et reconnaissance du droit de propriété, collectif et tribal, comme autrefois les « communs » en Europe :

> « Le vrai paysan de l'Algérie, l'ouvrier agricole, la base la plus rationnelle et la plus solide de la propriété, c'est l'indigène, affirme Urbain ; l'immigrant ne doit plus disputer à l'indigène des parcelles de terre ; l'État doit abandonner son rôle d'entrepreneur de colonisation et protéger l'indigène contre l'avidité et les abus des immigrants[21]. »

Une poignée de lettrés et de députés portent alors l'étiquette d'« anticolonistes », même s'ils critiquent davantage la méthode, jugée trop chère et/ou trop cruelle, que la colonisation elle-même. Le moins inconnu est le journaliste libéral Henri Fonfrède (1788-1841), qui la qualifie dès 1837 de « crime de lèse-nation et de lèse-humanité ». Il y voyait déjà une mission « impossible par la guerre » mais encore « par la paix », et réclamait déjà la « décolonisation », un mot qu'il inventa alors[22].
Ce néologisme d'avenir, toujours plus usurpé dans nos universités et par certaines sectes identitaires, aurait bien mérité quelque hommage, mais Fonfrède n'a qu'une rue à son nom, à

[20] *Idem,* pp. 58-60
[21] Ismaÿl Urbain, *L'Algérie française : Indigènes et immigrants*, Paris, Challamel, 1862
[22] Cf. Alain Ruscio, *La première guerre d'Algérie : Une histoire de conquête et de résistance (1830-1852),* chap. 8 « "Renonçons à coloniser Alger" : protestations et impuissance de la mouvance anticoloniste », La Découverte, 2024, p. 255-267

Bordeaux. Autre critique, l'anarchiste Proudhon, l'ancien député de 48, ironise quant à lui dans les années 1860 sur les « bienfaits » de la présence française en Algérie : « Sera-t-il dit que la conquête française, portant la civilisation aux Bédouins, aux Touariks, aux Nègres du Soudan, leur a donné pour première leçon le pillage[23] ? »
Mais la bête noire des colonistes reste Ismaÿl Urbain, haï pour son influence sur l'empereur et pour ses brochures, *L'Algérie pour les Algériens* (1860) et *L'Algérie française, indigènes et immigrants* (1862), qui défendent la pleine citoyenneté des indigènes sur un territoire pleinement français :

> « Si le progrès est la loi de l'humanité, peut-on prétendre qu'une race, un peuple, une agglomération d'êtres vivants, soient placés par leurs croyances en dehors des conditions de la loi générale ? Apparemment les belles théories de la philosophie moderne ne sont pas applicables seulement aux Français, aux Européens, aux chrétiens. Les Arabes, les Orientaux, les musulmans doivent être soumis à la même loi ; comme nous, ils sont perfectibles et ils progressent. Cela est incontestable[24]. »

Il y aurait bien un candidat à la royauté algérienne ; ce même bachaga El-Mokrani que Napoléon III a promu à la dignité d'officier de la Légion d'honneur, et qu'il a invité aux fêtes de Compiègne, en novembre 1862. Sa famille s'est liée à la France - contre Ahmed Bey et Abd el-Kader - depuis 1839. Militairement et politiquement. Son costume, son esprit et ses manières de grand seigneur ont fait grande impression aux fêtes impériales. La lettre de Napoléon III au Maréchal Pélissier, gouverneur général (9 février 1863), qui annonce son intention de traiter l'Algérie en royaume arabe a exalté son imagination. El-Mokrani se voit déjà roi d'Algérie[25], alors que l'administration et l'armée françaises ne cessent de rogner ses pouvoirs, ses privilèges et ses revenus de féodal (corvées, taxes).
Il s'agit, après tout, de réduire les départements d'Algérie à la norme nationale, d'imposer le pouvoir central et l'administration directe des populations, non de pérenniser les fiefs d'antan. D'où la désaffection des nobles alliés de la France, des mauvaises volontés, des malentendus, des frictions avec les officiers français. Les Mokrani et leurs pareils connaissent trop la puissance française pour se rebeller, mais ils laissent d'autres dire et faire, et manquent d'ardeur à réprimer les révoltes et dissensions qui font parfois des dizaines de morts. Leur grève du zèle prive les Bureaux arabes de leurs yeux, de leurs oreilles, de leur langue, de leur intelligence locale, de leur main armée pour maintenir l'ordre. Mais, quoi, puisque « les bachagas ne sont plus responsables », que l'armée se débrouille seule.

Napoléon III promulgue alors un senatus-consulte, une loi à valeur constitutionnelle, le 22 avril 1863 :

> « Article I[er] : "La France reconnaît aux tribus arabes la propriété des territoires dont elles ont la jouissance permanente et traditionnelle…" Ce senatus-consulte vise à "rendre les tribus ou fractions de tribus propriétaires incommutables des territoires qu'elles occupent à demeure fixe et dont elles ont la jouissance traditionnelle, à

[23] P.-J. Proudhon, *La guerre et la paix. Recherches sur le principe et la constitution du droit des gens*, t. II, 1861, Librairie internationale pour la 3[ème] édition de 1869, p. 204
[24] *L'Algérie pour les Algériens*, 1861, p. V.
[25] Cf. Pierre Darmon « La révolte du bachaga Mokrani », dans *L'Histoire Collection 55*, avril-juin 2012

quelque titre que ce soit". En somme, à assurer aux Musulmans un vaste domaine, séparé de celui de l'État, nettement défini - ce qui suppose l'accomplissement d'une grande opération de recensement et de délimitation - et à l'abri de toute contestation[26]. »

Or les contestations se hérissent.

Auguste Warnier, l'algérologue, l'ancien médecin militaire et ami des saint-simoniens, ulcéré des menées arabophiles de Napoléon III et de ses conseillers, lance l'alerte dans *L'Opinion nationale*. Urbain et Jourdan ripostent dans *Le Siècle*. Les partisans de la *colonisation pacifique* s'affrontent désormais entre eux. Warnier qualifiant Urbain d'« adversaire de la colonisation agricole de l'Algérie par les Européens » et d'« apôtre dévoué de la civilisation des indigènes par le respect provisoire de leur organisation sociale ». Urbain lui répliquant dans *Le Journal des Débats* par le truchement d'un journaliste qu'il fournit en sous-main d'informations de première main[27].

Les gouverneurs successifs de l'Algérie, Pélissier et Mac Mahon, prennent le parti du « progrès » et des colons, fermiers ou spéculateurs fonciers, et sabotent les directives impériales.
En Kabylie, depuis le gouvernorat du maréchal Randon (1851-1858), les officiers des Bureaux arabes cultivent une vision « démocratique » des coutumes montagnardes, à l'opposé de celles des Arabes des plaines et du désert. Une fois les résistances « brisées » - faussement brisées - par les expéditions de 1854 à 1856, ils s'emploient à administrer la Kabylie *via* les assemblées de village (*djemâa*) et les *amin* (« cautions », « répondants »), les syndics élus chaque année par tous les contribuables mâles, afin de diriger l'assemblée, flanqués d'un secrétaire (*khodja*), et de percevoir l'impôt par tête. Ces *amin* de village formant à leur tour un conseil de tribu et nommant un *amin des amin*, décoré du titre de caïd et gratifié d'un traitement financier. Prestige et profit[28].

Hors l'intérêt et la sympathie pour les Kabyles nourris par certains officiers, le but est d'éliminer les grands féodaux traditionnels, détenteurs d'un fort pouvoir personnel et susceptibles de s'allier contre la France, afin de leur substituer un réseau de petits notables à gages, agents et informateurs de l'autorité, un peu fonctionnaires, un peu représentants de la population qu'ils surveillent et défendent tout à la fois. C'est le moment, début 1864, où le bachagha El Mokrani propose spontanément de diviser son *bachaghalik* (1450 km^2 environ et plus de 20 000 habitants), en quatre caïdats détenus par des membres de sa famille, plutôt que d'en être entièrement dépouillé. Lui-même conservant le commandement de la tribu des Hachem[29].
Mais les intrusions et les empiètements des « compagnies industrielles sérieuses[30] ». dans les exploitations forestières, les querelles entre chefs kabyles, les abus de pouvoir d'un général Desvaux, etc., provoquent de nouvelles révoltes au printemps 1864, dans le massif des Babors. El Mokrani intervenant en vain pour ramener le calme, est publiquement humilié par Desvaux

[26] René Pillorget. « Les deux voyages de Napoléon III en Algérie (1860 et 1865) ». *Revue du Souvenir napoléonien n°363*, février 1989
[27] Cf. Philippe Régnier, Chronologie détaillée, expliquée et extensive du saint-simonisme, https://saint-simonisme.huma-num.fr
[28] Cf. Charles-Robert Ageron, « La politique kabyle sous le Second Empire ». In : *Revue française d'histoire d'outre-mer, n°190-191*. 1966. pp. 67-105. Sur https://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1966_num_53_190_1416
[29] *Idem* p. 90
[30] *Idem,* pp. 85-86

qui l'accuse de susciter les révoltes en sous-main. L'armée envoie 5 000 hommes dans les Babors. La révolte persiste et s'étend[31].

Du chantier de Suez, cependant, Sergio Leone aurait pu faire une épopée. Deux grues naufragent lors de leur traversée de la Méditerranée. Lesseps perd Saïd Pacha, son ami et soutien, en janvier 1863, aussitôt remplacé par Ismaïl Pacha, ce dernier hostile à l'usage de la corvée et désireux de recouvrer des concessions de terrain et le canal d'eau douce qui les irrigue. Les attaques anglo-turques redoublent contre le projet. Lesseps en appelle à l'impérial époux de sa cousine, Napoléon III, souverain d'une *grande puissance*, très présente en Égypte depuis soixante ans et marraine de la Compagnie du canal de Suez.
Napoléon III assiste au banquet des actionnaires, le 11 février 1864, au Palais de l'Industrie, construit pour l'Exposition universelle de 1855. Voyez la gravure du *Monde illustré* (20 février 1864, n° 358), avec, assis de face, de gauche à droite : M. Dupin, M. de Lesseps, le prince Napoléon et l'amiral Jurien de la Gravière.
Sa Majesté rend, paraît-il « un hommage appuyé à cette grande œuvre nationale entreprise à l'étranger avec les seules forces de l'initiative individuelle[32] ». - Pas un sou de la France, aucune ingérence étrangère, rien qui puisse nuire aux intérêts du Royaume-Uni ni de la Turquie. Puis, allez savoir pourquoi, c'est Napoléon III qui arbitre le conflit entre Lesseps et le sultan par une sentence du 6 juillet 1864. La Compagnie du canal doit rendre 52 736 hectares des 63 000 concédés contre 84 millions d'indemnités du gouvernement égyptien, plus 10 millions pour le rachat du domaine agricole[33]. Elle doit en outre renoncer au système de la corvée sur ses chantiers. - Oui, mais Ismaïl Pacha et ses ministres redoutent alors l'afflux d'ouvriers européens difficiles à gérer, et une colonisation rampante des bords du Nil[34]. Les tractations prennent deux années encore, cependant que les travaux continuent.

Que croyez-vous qu'il arriva ? Ce qu'il arrive à chaque pénurie de main-d'œuvre. Enchérissement de la force de travail brute. Progrès techniques et mécanisation forcenée, dragues, excavatrices, wagonnets, machines à vapeur, et embauche d'une main-d'œuvre qualifiée - et plus coûteuse - pour les piloter. En l'occurrence 5 000 ouvriers grecs, ainsi que des Calabrais, des Piémontais et des Français.

Pour avoir quelque idée de l'Algérie que se disputent Urbain et Warnier, lisez *A Milianah*, l'une des *Lettres de mon moulin*, publiée en 1864 par Alphonse Daudet[35]. Le récit d'un dimanche gris et pluvieux « dans une jolie petite ville d'Algérie » où la musique du 3e de ligne joue des mazurkas sur la grande place, cependant que le général paraît à sa fenêtre, entouré de ses demoiselles et que le sous-préfet se promène au bras du juge de paix.
On se croirait à Charleville[36], s'il n'y avait tous ces Arabes, tous ces Espagnols, tous ces Maltais et Mahonais, tous ces *nègres* se côtoyant et se rudoyant, partagés entre la justice de Sid'Omar, l'ancien seigneur ruiné par la guerre, et celle du « Juge de paix des Français » auquel *le juif* préfère avoir affaire. D'ailleurs, tous, y compris l'auteur, communient dans la répulsion du *juif*

[31] Cf. René Pillorget, « Les deux voyages de Napoléon III en Algérie (1860 et 1865) », art. cit.
[32] Caroline Piquet, *Histoire du canal de Suez*, Perrin, 2009. p. 53
[33] Cf. Caroline Piquet, *op. cit*, p. 137
[34] Cf. Caroline Piquet, *op. cit*, pp. 135/137
[35] Cf. Alphonse Daudet « A Milianah, 1er février 1864, *La Revue Nouvelle*
[36] Cf. Arthur Rimbaud, *A la musique*, 1870

(« Iscariote »), dont le simple contact les dégoûte. Abd el-Kader les a fait expulser de Milianah en 1838, mais la moitié des 300 familles chassées a osé revenir deux ans plus tard[37].
Heureusement, les juifs ont leur quartier (le *mellah*) - brodeurs, tailleurs, bourreliers - pour recueillir leur congénère giflé par un *chrétien* (espagnol), et accompagner sa plainte au café ; le bureau de « l'agent d'affaires » qui est l'homme à tout faire en matières juridico-administratives ; avocat, avoué, courtier, expert, interprète, teneur de livres, commissionnaire, écrivain public… Un parmi bien d'autres, et moyennant les frais, bien sûr. « Il suffit pour cela de savoir un peu de français, d'espagnol, d'arabe, d'avoir toujours un code dans ses fontes, et sur toute chose le tempérament du métier. » On dirait bien une société multiethnique, *multiculturelle*, fragmentée et querelleuse, sinon violente en cas de conflit.

« - Viens dîner ce soir, *moussiou*, me crie le bon Sid'Omar… »

« Le bon Sid'Omar », on l'a dit, est un seigneur déchu. Le fils d'un ancien dey d'Alger étranglé par les janissaires, réfugié à Milianah avec sa mère, parmi ses lévriers, ses faucons, ses chevaux et ses femmes, dans de frais palais, pleins d'orangers et de fontaines. A l'arrivée des Français, Sid'Omar, d'abord allié d'Abd el-Kader, a fini par se brouiller avec lui et faire sa soumission au nouveau pouvoir. En représailles, « l'émir pilla ses palais, rasa ses orangers, emmena ses chevaux et ses femmes, et fit écraser la gorge de sa mère sous le couvercle d'un grand coffre ». La vengeance de Sid'Omar fut non moins féroce. C'est du moins ce que raconte Daudet vingt-six ans plus tard - mais passons le passé qui ne passera jamais, pour suivre cette visite et sentir l'ambiance de ce dimanche à Milianah.

Le quartier juif, la maison du bureau arabe, avec son chapeau d'ardoise et son drapeau français, qu'on prendrait pour une mairie de village. La cour d'entrée encombrée d'une cinquantaine d'Arabes en guenilles, accroupis, le long du mur, dans leurs burnous. « Une forte odeur de cuir humain. » Et dans le bureau, « l'interprète aux prises avec deux grands braillards entièrement nus sous de longues couvertures crasseuses, et racontant d'une mimique enragée je ne sais quelle histoire de chapelet volé ».
L'interprète est un jeune et rose dandy, joyeux, sportif, élégant, cultivé (il a étudié l'orientalisme avec Renan), fin danseur, fin cuisinier et fin causeur, dont le sergent du bureau arabe est le seul rival aux soirées de la sous-préfète. Ce dernier « se montre par les rues, ganté de blanc, frisé de frais, avec de grands registres sous le bras. On l'admire et on le redoute. C'est une autorité ».

En ressortant du bureau, le visiteur trouve la foule en émoi « autour d'un indigène de haute taille, pâle, fier, drapé dans un burnous noir ». Huit jours plus tôt, cet homme s'est battu avec une panthère, dans la montagne au-dessus de la ville. La panthère s'est bravement défendue, mais, hélas, elle ne lui a déchiré qu'un bout de bras et il l'a tuée. Aussi vient-il se faire panser, soir et matin, au bureau arabe, en profitant à chaque fois pour raconter son exploit et montrer sa blessure à toute la cour. La montagne est tout de même plus sûre, maintenant.

« Dîner somptueux » chez Sid'Omar. Excellent repas turc. Poulet aux amandes, couscous à la vanille, tortue à la viande, biscuits au miel, champagne, pipe, café. Mais où finir la soirée ?
Pourquoi pas au théâtre, un ancien magasin de fourrages déguisé en salle de spectacle, où des soldats du 3e donnent la réplique à des dames de Milianah, dont deux jeunes juives débutantes. « Les parents sont dans la salle et paraissent enchantés. Ils ont la conviction que leurs filles vont gagner des millions de douros à ce commerce-là. La légende de Rachel, israélite, millionnaire et comédienne, est déjà répandue chez les juifs d'Orient. »

[37] Cf. Claude Martin, *Les Israélites algériens de 1830 à 1902*. Paris, Héraklès, 1936

Puis Daudet rentre à l'hôtel, cependant que des Maltais s'expliquent à cris et à coups dans un coin de la place… « Tout cela va flottant sous un mince rayon de lune, au souffle tiède de la nuit… »

C'est février 1864 à Milianah. Djeymounah Urbain est morte un mois plus tôt du mal de Pott, à l'âge de trente-six ans, à Alger. Les Flittas se révoltent en mars contre le redécoupage des terres dans le Sud oranais, mais les troupes régulières indigènes, zouaves, spahis, goumiers, méharistes, représentent environ 10 000 des 90 000 hommes de l'armée d'Afrique[38]. Des centaines de milliers de musulmans ont servi l'armée française, soit dans l'armée, soit dans une *harka* (« mouvement », milice), jusque dans les lointaines guerres de Crimée (1854-1856), de Cochinchine (1858-1862), d'Italie (1859) et du Mexique (1861-1867). - Et alors ? Ils servaient bien la régence turque auparavant.

> « De plus, les chefs de clan, les caïds, n'hésitent pas à livrer des combattants au colonisateur lorsqu'il s'agit d'utiliser leurs liens avec les Français dans leurs rivalités avec des clans adverses. Enfin, s'enrôler peut se révéler lucratif lorsqu'à la solde s'ajoute le produit du pillage des vaincus[39]. »

Ainsi des goumiers, des auxiliaires locaux (de *goum*, troupe en arabe), accompagnent toutes les expéditions françaises, y compris celle contre les Flittas, afin d'éclairer le terrain, de renseigner, de servir d'interprètes et d'intermédiaires avec les dissidents.
La révolte des Flittas est écrasée en juillet, et « le Père » Enfantin meurt en août, à soixante-huit ans, à Paris ; cependant qu'avec lui passe le saint-simonisme, *alias* « nouveau christianisme », ayant propagé son *catéchisme industriel* pour la « réconciliation des religions ».

Au printemps 1865, d'autres tribus montagnardes se joignent au soulèvement kabyle, tout en prenant soin d'épargner celles qui restent soumises. Selon un rapport militaire : « Les insurgés respectent religieusement les villages et les propriétés et ne brûlent que les maisons de commandement de nos caïds[40]. »
Malgré l'interdiction formelle de Napoléon III de brûler les villages et de couper les arbres, les « colonnes infernales » font leur retour. 10 000 hommes qui ravagent le pays quatre mois durant et infligent de très lourdes amendes aux tribus.

Napoléon III promulgue alors, en avril 1865, un nouveau senatus-consulte, qui

> « permet aux indigènes musulmans et israélites de demander à "jouir des droits de citoyen français" ; l'étranger justifiant de trois années de résidence en Algérie peut bénéficier de la même procédure : la demande est instruite et, le cas échéant, la "qualité de citoyen français" est conférée par un décret rendu en Conseil d'État. Pour la première fois, la pleine nationalité s'ouvre aux indigènes juifs et musulmans. Les trois catégories d'habitants d'Algérie non pleinement français - les 30 000 juifs, les 3 millions de musulmans et les 250 000 étrangers - sont traités

[38] Cf. Jacques Frémeaux, in *La Revue historique des armées* en 2009, cité par Céline Lussato, « S'enrôler pour la France », *Les Hors-série de l'Obs* n°110, « L'Algérie coloniale - 1830-1962 », pp. 47-49
[39] Céline Lussato, « S'enrôler pour la France », art.cit.
[40] Charles-Robert Ageron, « La politique kabyle sous le Second Empire », art. cit., p. 90

séparément mais presque sur le même pied, dans ce droit de la nationalité *ad hoc* qui s'applique dorénavant en Algérie[41] ».

Puis il effectue un étonnant et second voyage d'un mois en Algérie, sans l'impératrice, mais avec Ismaÿl Urbain, son interprète et conseiller, du 2 mai au 9 juin 1865. Plus d'un mois à cinq jours de Paris et du pouvoir, malgré ses souffrances physiques (calculs urinaires), et l'absence de télégraphe électrique entre Alger et Marseille.

Un quai a recouvert la grève où son canot avait abordé cinq ans plus tôt.

> « Le boulevard de l'Impératrice est achevé, ainsi que ces hautes arcades, dont chacune constitue l'entrée d'un magasin. Deux rampes (…) accessibles aux voitures, conduisent du port à la ville. En outre, Alger a une gare, la ligne Alger-Blida venant d'être ouverte au public, et les travaux de la ligne Alger-Oran sont commencés[42]. »

Merci l'armée. Merci la Compagnie des chemins de fer algériens. Merci les Talabot et les saint-simoniens. Découvrons avec l'empereur le paysage de trente-cinq ans de colonisation, d'une agro-industrialisation qui transforme également la France (la *métropole*), de façon sidérante ou atterrante, comme on voudra.

> « Peu après avoir touché le sol algérien, l'Empereur lance une proclamation aux Européens : "Traitez les Arabes, au milieu desquels vous devez vivre, comme des compatriotes".
> Le 4 mai, il visite les environs d'Alger : Cheragas, où des colons originaires de Grasse ont introduit la culture des plantes à essence ; Staouëli, où les Trappistes se sont installés dès 1842 ; puis Sidi-Ferruch, la Pointe-Pescade, Saint-Eugène. Il y visite une école « arabe-française » - on ne dit pas encore franco-musulmane - dont les élèves, curieusement, lui chantent les chœurs de la Muette de Portici…
> Le 5 mai, Napoléon III prononce à Alger un discours incitant les Musulmans à ne pas suivre "les conseils du fanatisme et de l'ignorance"… Toute nouvelle insurrection serait vaine.
> "Vous connaissez mes intentions. J'ai irrévocablement assuré dans vos mains la propriété des terres que vous occupez… J'ai honoré vos chefs, respecté votre religion, je veux augmenter votre bien-être, vous faire participer de plus en plus à l'administration de votre pays…" La sincérité de ce discours - qui est traduit en arabe - est évidente.
>
> Le même jour, Napoléon III reçoit des notables musulmans au palais d'Hiver. Et comme dans son discours précédent, il leur parle de "royaume arabe", de "peuple arabe". Il se promène dans Alger soit à pied, allant du palais à la place du Gouvernement par la rue du Divan, soit en voiture, toujours l'objet de la curiosité et de la sympathie de la population indigène.
>
> Le 6 mai, il se rend à Boufarik, décore des colons de la Mitidja, cette plaine désormais couverte de vignes, d'orangers, de mandariniers, de céréales et de plantes

[41] Cf. Patrick Weil, « Le statut des musulmans en Algérie coloniale. Une nationalité française dénaturée », *Histoire de la justice* 2005/1 (n° 16), p. 93-109. DOI 10.3917/rhj.016.0093
[42]

à parfums ; puis il regagne Alger en passant par Coléa. Le 7 mai, il se rend par le train jusqu'à Blida, puis en voiture jusqu'à Bourkika et Marengo - au sud de Tipas, au sud-est de Cherchell - qui sont des régions d'authentique colonisation. Le 8, il rentre à Alger, et participe à des séances de travail. Il visite la bibliothèque, le palais de Justice, le lycée, le collège "arabe-français" - prolongement de l'école de ce nom - et donne le soir une réception. Tout le voyage comporte un horaire très chargé, une alternance des prises de contact personnelles et des séances de travail.
Le 9 mai, dans une conversation privée, il déclare qu'il faut "cantonner les Européens et non les Indigènes[43]". Le 10, il repart pour Blida en chemin de fer, puis il se rend en voiture vers le Sud. Il déjeune dans les gorges de la Chiffa, à l'hôtel du Ruisseau des Singes, avec un officier musulman, Si Ali Cherif. Celui-ci se plaint que les Musulmans ne peuvent accéder aux grades de lieutenant et de capitaine. L'Empereur lui assure qu'ils auront bientôt satisfaction[44]. A Médéa, il reçoit des chefs arabes anciennement dépossédés, et leur fait accorder des indemnités. Le 12 mai, il est de retour à Alger. Le 13, il embarque pour Oran, où il est reçu le 14. Un arc-de-triomphe porte une inscription en espagnol : *A Napoleon III, la colonia espanola agradecida. Viva el Imperador ! Viva la Emperatriz ! Viva el Principe imperial !* et sur sa face opposée, le même texte, mais en italien. Le 15 mai, Napoléon III visite la plaine de la Senia. Il est, en particulier, reçu dans une ferme modèle. Le 16, il pousse jusqu'à Sidi-bel-Abbès, ville bâtie sur un plan géométrique. Le 17, la flotte exécute dans la rade de Mers-el-Kébir un simulacre d'attaque des forts. Puis Napoléon III visite le barrage de Saint-Denis-du-Sig et Arzew. Toujours en voiture, il se rend à Mostaganem, ville où Lamoricière, en 1847, a créé le premier bataillon de tirailleurs algériens. Il y passe dans son attelage à la Daumont, sous un arc-de-triomphe élevé en style arabe orné de drapeaux dont la hampe est ornée du croissant - construction éphémère qui contraste avec l'église toute neuve, qui pourrait être celle de n'importe quelle petite ville française. A Relizane - on se trouve à 133 kilomètres d'Oran - des milliers de Flittas, débordant le service d'ordre, implorent la grâce des membres de leurs familles qui ont été internés en Corse après un mouvement insurrectionnel : l'Empereur, bien sûr, la leur accorde. Le 18 mai, il est de retour à Oran ; il y assiste à une séance du Conseil général ; il y travaille, et rentre ensuite à Alger par mer[45]. »

Et cependant la presse, *Le Monde illustré*, publie le témoignage d'un lieutenant du 67e de ligne, rapportant les ravages d'une colonne infernale de 700 hommes en Kabylie orientale, brûlant tout sur son passage malgré les interdictions de Napoléon III.

« Précisément, c'est vers la Kabylie que se rend l'Empereur : il visite le Djurdjura, Tizi-Ouzou, Fort-Napoléon - plus tard Fort-National - et rentre à Alger le 25 mai. Le 27, il se rend par mer à Philippeville. Il y arrive le lendemain, et à Saint-Antoine, commune annexe, il passe sous un arc-de-triomphe portant l'inscription suivante : "A Napoléon III, les concessionnaire de 132 000 hectares de chênes-lièges…". A Constantine, il réside dans le palais de Hadj Ahmed, devenu le palais de la Division, vaste édifice construit, au lendemain de la prise d'Alger, par le dernier bey de la ville, et terminé en 1835 - deux ans avant l'arrivée des Français. A Aïn M'lila, c'est une *diffa* (NdA. un festin de réception) ; à Batna, l'Empereur

[43] Spillmann (général G.), « Napoléon III et le royaume arabe d'Algérie », *Travaux et mémoires de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer* : nouvelle série, n°3 ; Paris 1975, p. 113
[44] *Idem*, p. 39
[45] René Pillorget. « Les deux voyages de Napoléon III en Algérie (1860 et 1865) », art.cit.

> est au pied des Aurès, dans une région où il n'y a pratiquement pas de terres de colonisation. Le 30 mai, il arrive à Biskra ; le 2 juin, il est à Lambèse. Il y visite le *praetorium* de la III[e] Augusta (NdA. Le prétoire, le quartier-général de la légion), qui date du IIe siècle de notre ère et il manifeste le désir que soient retrouvés les tracés des voies romaines partant de la ville. Le 6 juin, il reçoit à Bône le prince Taïeb, frère du bey de Tunis, ainsi que des notables, dont l'évêque Mgr Hutter. Le 7, il passe une revue à Bougie, et c'est le retour. Le 9, l'Aigle aborde à Toulon, et le 10, l'Empereur et sa suite sont de retour à Paris. Ils ont parcouru en voiture, plus de trois mille kilomètres[46]. »

Bilan et perspectives de cette exceptionnelle visite de terrain.
1) En vertu du senatus-consulte de 1863, l'arpentage et la mise en cadastre du patrimoine foncier des tribus est accéléré.
2) Il n'y a plus de concessions gratuites de terres. Les indigènes peuvent également acquérir les parcelles du domaine mises en vente (*leurs* parcelles, *leur* domaine). C'est-à-dire que les plus riches rachètent à titre individuel la moitié des 240 lots (11 500 hectares) mis en vente en 1866, et qui leur appartenaient collectivement - soit aux tribus, soit aux fondations *habous* ou au domaine de la régence turque - et dont ils ont été spoliés. Autrement dit, début de la propriété privée de la terre chez les Arabes d'Algérie, juifs ou musulmans.

Reste l'écrasante supériorité démographique de 2,6 millions d'Arabes, malgré l'effroyable mortalité due aux guerres, aux famines et aux épidémies, vis-à-vis de 200 000 colons européens. Une supériorité qui ne peut s'équilibrer. La natalité des Français déclinant depuis le XVIII[e] siècle, alors que progressent leurs pratiques contraceptives[47], et les familles nombreuses de l'Ancien Régime tombant à quatre enfants par femme en 1830. Sans compter le million de morts des guerres de la Révolution et de l'Empire (1792-1815) - et en attendant le million et demi de morts de la Grande Guerre (1914-1918). Pas d'hommes, pas d'enfants.
Ces Français, de plus, n'émigrent que très peu hors l'exode rural (1850-1975) - et contrairement à tant d'autres Européens. Mais c'est aux Amériques et en France que s'en vont les Espagnols et les Italiens, plutôt qu'en Algérie. Les Français sont en 1865, à deux millions prés, les quarante millions qu'ils resteront de 1900 à 1945. En attendant le *baby-boom* et l'immigration de masse des Trente Glorieuses (1945-1974).

Sans ces progrès de la contraception et de la mortalité masculine, la France aurait compté 400 millions d'habitants dans les années 1960[48]. Ou plutôt, elle aurait peuplé l'Algérie et ses colonies africaines, comme l'Italie, l'Espagne et le Portugal ont peuplé les Amériques.

Sans ces progrès de la contraception et malgré l'effroyable mortalité des années 1860, la population arabe d'Algérie s'est multipliée de trois millions, lors de la conquête en 1830, à neuf millions lors de la reconquête en 1962. Si la population française en avait fait autant, elle aurait compté cent millions d'habitants en 1962. Dix fois plus que la population arabe d'Algérie.

[46] *Idem*
[47] Cf. Francis Ronsin, *La grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France, 19[e]-20[e] siècle*. Aubier, 1980. pp. 11-15
[48] Cf. André Armengaud, *Démographie et Société*, Paris, éditions Stock, 1966. Cité par Francis Ronsin, *La grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France, 19[e]-20[e] siècle*. Aubier, 1980. pp. 11-15

Celle-ci est de treize millions en 1969 et croît de 3,2 % par an (400 000 habitants), alors que le régime militaro-islamique réprime déjà toute émancipation féminine, renfermant les femmes sous le voile et à la maison, dès mars 1965[49].
Qu'à cela ne tienne, ce trop-plein de population - ouvriers, étudiants, ingénieurs, professeurs, médecins, chercheurs, commerçants, entrepreneurs, trafiquants - que le pouvoir carcéral est incapable de nourrir, d'éduquer et d'employer, s'évade en France où, justement, la dénatalité lui offre « une terre d'accueil préférentielle ». Une grande évasion qui mêle « les deux cent quatre-vingt mille ressortissants algériens installés en France avant le 1er juillet 1962 », « nombre d'anciens dirigeants de la fédération de France du FLN » ayant « choisi de vivre dans l'ancienne métropole », et déjà, en 1982, « une communauté émigrée en France, forte de près de 1 million de personnes (qui) sert de relais, de point d'appui, de base d'accueil[50] ». En attendant les fugitifs de la « décennie noire » (1991-2002), lors des massacres militaires et islamistes.

La population actuelle de l'Algérie dépasse les 48 millions d'habitants, dont nombre de binationaux parmi les 32 000 ressortissants français. Celle de la France, les 69 millions[51], dont « six millions d'Algériens » d'après le président Abdelmadjid Tebboune qui, badin ou distrait, lâche le chiffre lors d'un entretien du 5 juillet 2020, jour de la fête nationale algérienne[52]. Le régime carcéral ne reconnaissant pas à ses détenus le droit d'abandonner la nationalité algérienne[53].
De quoi révulser la France résiduelle des vieux sans enfants, rétifs à la grande « infusion », suivant le terme de François Héran, le démographe du *Monde*, électeurs apeurés, résignés, enragés, du Rassemblement national. Heureusement, il se trouve toujours des « scientifiques » pour « démêler le vrai du faux » dans un débat qui, sinon, pourrait « faire le jeu de l'extrême-droite ». Quitte à torturer scientifiquement des chiffres rapportant des réalités réputées indicibles, « explosives », afin de leur faire dire de meilleures vérités.
C'est Patrick Simon, autre démographe à l'Ined (Institut National d'Etudes Démographiques), et champion quant à lui du « grand élargissement », qui se charge de réfuter le président Tebboune et de rassurer ses auditeurs de France Info à l'issue de tortueux calculs : « cela fait au total deux millions (d'Algériens) et même en ajoutant leurs petits-enfants, on est très loin des six millions. On est en-dessous des trois millions quoi qu'il arrive[54] ».

Des rassurances qui ne manqueront pas d'alarmer ces « petits blancs », « franchouillards », « beaufs », « souchiens », « racistes », « populistes », « complotistes », si méprisés de la bonne société inclusive qui se rengorge de ce vertueux mépris. Ces « vieux Français », dans le lexique inclusif, ayant vu de leurs yeux leurs rues, leurs villes et même leurs campagnes s'emplir de « diversité » et de « minorités » ostensibles, sinon spectaculaires, et appris depuis cinq générations à tenir pour vrai l'inverse de ce que leur disaient les autorités.

[49] Cf. Nicole Bernheim « Les ambiguïtés algériennes », *Le Monde*, 4 janvier 1969. Gérard Viratelle « Les autorités et l'opinion algériennes sont partagées sur l'utilité de la limitation des naissances », *Le Monde*, 24 septembre 1969
[50] Daniel Junqua, « Des rapports complexes avec la France ». *Le Monde diplomatique*, novembre 1982
[51] Cf. insee.fr
[52] Cf. RFI, « L'Algérie célèbre son indépendance et demande à la France des excuses », 5 juillet 2020
[53] Cf. Mustapha Kessous, « L'émigration des jeunes, reflet du malaise algérien ». *Le Monde*, 27 novembre 2025, https://mybledi.com, un site à destination de l'émigration algérienne consulté le 23 octobre 2026
[54] France Info.fr, le 12 octobre 2021. fr.wikipedia.org « Immigration algérienne en France », consulté le 22 octobre 2026

Les mêmes ayant résolu depuis l'abattoir industriel de 14-18, de vivre pour eux plutôt que de mourir pour la France - *plus jamais ça*[55] *!* D'où la reddition de ces rescapés à l'*américanisme* industriel et à son complément fatal, l'idéologie de l'*American way of life*, chacun se répétant à l'autre avec un mépris rageur et douloureux, « C'est fini la France !... On pèse plus rien !... Elle pèse plus rien la France ! »

C'est fini la France, malgré le Commissariat à l'énergie atomique, la Bombe, le nucléaire, le siège au conseil de sécurité des Nations unies ; malgré les usines, les autoroutes, les cités, les centres commerciaux ; malgré l'Union européenne, la francophonie et ces nouvelles populations qui devaient suppléer au déficit national. Il y manque *l'envie*, c'est-à-dire la vie.

Voilà bien la dépossession, la regrettable perte de culture identifiée par Debord et Ouldamer, et qui fait de chaque Français un exilé en son étrange pays. Mais il n'avait qu'à lui rester fidèle et en cultiver la fine fleur afin de l'offrir à ses enfants adoptifs, ses enfants par l'esprit, à défaut d'enfants naturels, ses étranges enfants venus d'ailleurs, et leur inspirer le désir d'être français plutôt qu'américains.

> « Le Pen ne défend évidemment pas, comme il le proclame, les idées des Français - pour cette raison que ceux-ci n'en ont plus. Et au moment donc où les Français sont dépossédés de tout, et qu'ils n'ont même pas conscience de l'étendue d'une telle dépossession, il peut, avec un certain succès, leur promettre de leur restituer, sinon la totalité, du moins une partie honorable de ce qu'ils ont perdu[56]. »

> « Faut-il donc assimiler les immigrés ou, comme certains le demandent, "respecter les diversités culturelles" ? Il s'agit manifestement d'un faux choix. La France ne peut plus assimiler personne ; ni les jeunes immigrés, ni même les provinciaux ou vieilles minorités ethniques[57]. »

A défaut de peser encore par sa puissance matérielle, la France - un peu plus que la somme des Français - aurait pu continuer à séduire par son esprit, sa gaité, sa bravoure, sa générosité, comme il lui arriva en certaines rencontres, au point que bien des étrangers se firent de plus ardents Français que ceux de naissance. Mais ils sont fatigués d'eux-mêmes et de la France, les Français.

C'est du passé
N'en parlons plus

D'autant que « l'empreinte écologique » de chaque membre de la société industrielle fait désormais de celui-ci un vorace de plus en plus ravageur du jardin terrestre - n'en déplaise aux plus remontés natalistes, agroforestiers frugaux et partageurs de fruits & légumes. L'âge des masses est passé. Le monde-machine qui résulte de l'interconnexion des systèmes numériques de production et de communication, sur l'affaissement des vieux états-nations, n'a besoin que

[55] Cf. Jean Giono, *Le grand troupeau*, 1931
[56] Mezioud Ouldamer, *Le cauchemar immigré dans la décomposition de la France*. Ed. Gérard Lebovici, 1986. p. 29
[57] *Idem,* p. 61

d'un personnel réduit, fonctionnel et compétent, la technocratie. Celui que lui fourniront bientôt sur mesure les « nouvelles technologies reproductives »[58].

En Algérie, la France doit trouver un *modus vivendi* avec les Arabo-musulmans si elle veut conserver le pays. D'où cette idée de royaume, tout à la fois associé et distinct - comme l'Autriche-Hongrie ou l'Angleterre et le Canada - qui travaille Napoléon III, et le senatus-consulte du 14 juillet 1865, à son retour d'Algérie, ouvrant la pleine citoyenneté aux musulmans, sous condition de renoncement au statut coranique. Un autre décret (27 décembre 1866), leur permet en outre « de participer à la gestion des communes françaises de plein exercice ; et désormais les conseillers généraux indigènes ne sont plus nommés, mais élus[59] ».

Echec pour les musulmans : « En cinquante ans (de 1865 à 1915), 2 396 musulmans d'Algérie sont naturalisés français. Dont une majorité de militaires, de fonctionnaires ou de convertis au catholicisme[60]. »
Les mauvaises volontés sont réciproques. L'accès à la nationalité française suppose l'adoption du code civil et l'abandon du « statut personnel » - en fait ethno-religieux et communautaire. Non pas l'abandon de l'islam en tant que code moral et recueil de prescriptions, mais celui de cinq coutumes incompatibles avec le code civil :

> « La polygamie ; le droit de djebr, qui permet à un père musulman de marier son enfant jusqu'à un certain âge ; le droit de rompre le lien conjugal à la discrétion du mari ; la théorie de "l'enfant endormi" qui permet de reconnaître la filiation légitime d'un enfant né plus de 10 mois et jusqu'à cinq ans après la dissolution d'un mariage ; enfin le privilège des mâles en matière de succession[61]. »

Si les Arabes se retranchent dans l'islam, la langue et la coutume, les Français, détenteurs de l'autorité administrative, multiplient les obstacles à leur citoyenneté. Le demandeur doit avoir au moins 21 ans, faire sa demande devant le maire ou le fonctionnaire, déclarer son abandon du « statut personnel » pour « les lois civiles et politiques françaises », présenter un dossier constitué de huit pièces différentes (dont un certificat de bonne vie et de bonnes mœurs).
L'administration doit y joindre une enquête de moralité, sur les antécédents et la situation familiale du demandeur, avant transmission au préfet et au gouverneur, pour avis, puis au ministère de la Justice et au Conseil d'État, avant signature du décret de naturalisation. Cela peut prendre du temps, surtout si l'on ne parle pas français. Ou que le maire et le fonctionnaire laissent trainer le dossier des années durant. Ou qu'ils vous disent gentiment : « Qu'as-tu besoin de te faire naturaliser ? Ça va faire des histoires dans ta famille. Ta femme, elle s'en moque. Ton gendre, il va te chercher des embrouilles[62]… »
Imaginez-vous un *fellah* se distinguer de tout son *douar* et se faire une réputation de traître à l'islam en adoptant l'état-civil et la citoyenneté des *chrétiens* ? - Mais vous n'imaginez pas non

[58] Cf. « Les enfants de la Machine, » *Ecologie et Politique n°65*, novembre 2022. Pièces et main d'œuvre, *Alertez les bébés ! Objections aux progrès de l'eugénisme et de l'artificialisation de l'espèce humaine*. Service compris, décembre 2020
[59] René Pillorget, « Les deux voyages de Napoléon III en Algérie (1860 et 1865) », art.cit.
[60] Patrick Weil, « Le statut des musulmans en Algérie coloniale. Une nationalité française dénaturée », *Histoire de la justice* 2005/1 (n° 16), p. 93-109. DOI 10.3917/rhj.016.0093
[61] *Idem* p. 93-109
[62] *Idem,* p. 93-109

plus les avanies subies par Beïa, la fille musulmane d'Ismaÿl Urbain, dans son école de sœurs catholiques, à Constantine.

L'échec n'est pas moindre avec les juifs. Une ordonnance du 9 novembre 1845 avait d'abord créé une filiale algérienne du consistoire institué par Napoléon I[er], en 1808, pour régir la communauté juive. La mission de cette filiale, encadrée par des rabbins d'Alsace et de Provence, étant de « régénérer » leurs coreligionnaires d'Algérie[63].

Napoléon III avait pourtant reçu, lors de son long voyage de mai 1865 en Algérie, « une pétition de 10 000 signatures de juifs réclamant leur "naturalisation collective"[64] ». Soit un juif sur trois. Imaginez-vous un juif se distinguer de tout le *mellah,* ou *hara* (le quartier juif), pour se faire une réputation de traître à sa famille et à sa communauté en réclamant individuellement la citoyenneté française ?
Mais pourquoi un tel désir pour celle-ci ? Et d'abord, d'où viennent ces juifs, si rares, mais épars sur tout le territoire de l'Algérie ?

> « Selon certains historiens, des voyageurs juifs auraient accompagné les Phéniciens à l'époque de la fondation de Carthage, vers 820 avant Jésus-Christ. A leur contact peut-être, des tribus berbères deviennent juives, il y a au moins 2000 ans[65]. »

Benjamin Stora, né de famille juive, en 1950, à Constantine ; expatrié en 1962, à Paris ; bureaucrate trotsko-lambertiste jusqu'en 1985, puis historien ; passe pour l'autorité actuelle sur le sujet. Que dit-il ?

> « Les Juifs[66] d'Algérie sont, dans leur grande majorité, des Berbères, c'est-à-dire des autochtones d'Afrique du Nord. Ils ont été judaïsés à partir du I[er]-II[e] siècle ap. J.C. par des Juifs arrivés *via* la Libye après la destruction du temple de Jérusalem. D'autres, mais beaucoup moins nombreux, venaient d'Espagne, dont ils ont été chassés en 1492 par Isabelle la Catholique[67]. »

Le nom « juif » ne désigne donc pas ici le membre d'une ethnie, mais celui d'un culte particulier, ou une personne de culture, de milieu juif, croyante ou non. Les anciens Juifs d'ethnie *et de religion* voyageant et convertissant tout autour de la Méditerranée bien avant la destruction du temple, en 70 ap. J.-C[68].
C'est ainsi qu'en 2000 ans, une petite communauté ethno-confessionnelle s'est perpétuée en Algérie, séparée de la population majoritaire et brimée par celle-ci, pour ses croyances, ses rites, ses règles, signes, coutumes, mariages, etc.

63

64 Patrick Weil, « Le statut des musulmans en Algérie coloniale. Une nationalité française dénaturée », *Histoire de la justice* 2005/1 (N° 16), p. 93-109. DOI 10.3917/rhj.016.0093

65 Macha Fogel, « Juifs d'Algérie, d'un exil à l'autre », *La Vie, Hors-série Histoire*, mars 2022 p. 56-57

66 NdA. La majuscule est de B. Stora

67 Benjamin Stora, « Les Juifs, des Algériens (pas) comme les autres », in *L'Histoire collection n°95*, avril-juin 2022, p. 45/49

68 Cf. Luc, *Les Actes des apôtres*, in *Nouveau Testament*. Valère Maxime, *Les Faits et dits mémorables, Livre I.* écrit sous César Tibère, entre 24 et 31

> « Rappelons qu'en terre d'Islam les Juifs avaient un statut à la fois discriminatoire et protecteur. Sur le plan juridique, ils n'avaient pas les mêmes droits que les musulmans : ils ne pouvaient pas porter les mêmes vêtements (le vert et le rouge leur étaient interdits), les chants religieux ne devaient pas couvrir celui du muezzin, ils n'avaient pas le droit de monter à cheval en même temps qu'un musulman. Mais ils pouvaient exercer leur culte. A cet égard, c'était au Moyen Age un statut bien plus favorable que celui de la plupart des Juifs d'Europe, qui n'avaient aucune protection juridique et qui étaient soumis à l'arbitraire le plus absolu[69]. »

Les juifs d'islam devaient en outre payer, parmi d'autres taxes, la *djizyia*, un impôt par tête, dont le versement s'accompagnait d'avanies diverses, sans d'ailleurs les mettre à l'abri de massacres sporadiques et impulsifs, notamment dans les périodes tendues.

Le décret impérial est voté en 1865, mais les *naturalisations* - c'est le terme employé - restent exceptionnelles. Seuls 137 juifs (sur 30 000, peu ou prou), se rallient en cinq ans à la citoyenneté française[70], afin d'échapper au régime musulman de la *dhimma*[71]. Les juifs, pas plus que les musulmans ne souhaitant se singulariser par l'adoption individuelle de la citoyenneté française. Ce qu'ils veulent, ce que veulent les musulmans, c'est un octroi collectif d'en haut, de la loi, qui les dispense de toute démarche personnelle et les protège de tout soupçon de trahison envers leur communauté.
Ce que veulent les gardiens de la communauté, les prêtres, les anciens, les notables, et aussi leurs soutiens comme Ismaÿl Urbain, c'est *à la fois* la citoyenneté *et* la loi religieuse. En somme un État multiconfessionnel, multiethnique - et communautarisé. Voyez le Liban et les multiples « développements séparés » exportés de la République des Provinces-Unies des Pays-Bas (Royaume-Uni, États-Unis, Union sud-africaine, etc.).
On sait que les Européens d'Algérie, numériquement minoritaires, empêcheront toujours cette égalité citoyenne qui les mettrait sous domination de la majorité arabo-musulmane. Ils ne seront jamais assez nombreux, assez forts, ni assez loin de la Mère Cité (*métropole*), pour se lancer dans l'aventure de la sécession. Ils sont voués à l'exode, au retour final et à l'expatriation, suivis de près par les marées d'immigrants algériens fuyant la misère et le FLN, et venus, comme les paysans français, italiens, portugais, espagnols, yougoslaves, tunisiens et marocains, servir l'expansion industrielle des années soixante.

Les décrets de l'empereur ont enragé les colonistes. Le plus en vue est Auguste Warnier (1810-1875), qui qualifie *L'Algérie française*, la brochure d'Ismaÿl Urbain, de « pamphlet anti-colonial, déguisé sous le masque d'un apostolat en faveur des indigènes »[72].
Certes, Warnier est arabophone et passionné d'*algeriana*, mais il est également propriétaire de mille hectares de domaine qu'il n'entend pas lâcher : « Depuis quelques années, on ne parle que des droits sacrés des indigènes ; ne serait-il pas opportun d'invoquer ceux non moins sacrés des colons[73] ? »

[69] Benjamin Stora, « Les Juifs, des Algériens (pas) comme les autres », art. cit. p. 45/49
[70] Cf. Laure Blévis, « En marge du décret Crémieux. Les Juifs naturalisés français en Algérie (1865-1919) » *Archives Juives*, 2012
[71] Cf. Benjamin Stora, « Les Juifs, des Algériens (pas) comme les autres », art. cit., p. 45/49
[72] *L'Algérie devant l'opinion publique*, 1864, p. VI
[73] Cité par Charles-Robert Ageron, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, vol. I, Paris, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Paris-Sorbonne/PUF, 1968.

L'Algérie compte alors 220 000 Européens pour 120 000 Français, 34 000 Israélites et 2,6 millions de musulmans[74]. Depuis 1848 et l'accélération du peuplement, la République puis l'Empire organisent le recrutement des immigrants, financent leur transport et décident des obligations respectives entre employeurs et travailleurs. A leur arrivée sur le sol algérien, les colons ont droit à une maison, du bétail et des terres. Certains industriels du textile se prennent à rêver de colonie cotonnière, sur le modèle des Antilles. 3 000 hectares en sont déjà cultivés en 1865. Alors : de quel droit céderaient-ils aux indigènes ? La terre n'appartient-elle pas à ceux qui la cultivent ?
La thèse de Warnier est l'inverse de celle des saint-simoniens : « Avant de songer à civiliser les indigènes par l'instruction, il y a, préalablement, à les placer dans des conditions économiques qui leur permettent de vivre. [...] La colonisation agricole par des Européens peut et doit être développée autant que possible. Les moyens de succès sont connus et certains[75]. »

Quoi qu'il prétende, et que laissent entendre certains historiens du saint-simonisme, Urbain est partisan de la colonisation. Aux conditions déjà énoncées de respecter la religion mahométane, les hiérarchies tribales, les propriétés et savoir-faire agricoles indigènes, et d'offrir la citoyenneté française, la France doit selon lui rester en Algérie pour assurer sa « mission civilisatrice[76] » :

> « En ce qui concerne l'Algérie, explique-t-il, elle sera civilisée et fécondée par l'action simultanée et sympathique de l'intelligence, du bon vouloir et des capitaux des Français. […] Quand on prononce le mot de civilisation, il faut entendre d'abord le perfectionnement moral des hommes, puis les améliorations matérielles[77]. »

D'abord l'instruction publique, ensuite les travaux publics. Avec une division raciale des tâches, en attendant que les bienfaits de l'instruction professionnelle n'atteignent les paysans : aux Arabes l'agriculture, aux Européens l'industrie.

Ismaÿl Urbain, fils d'esclave et mulâtre musulman ne peut cependant être suspecté de racisme. Il voit dans la civilisation un processus historique défini par un degré d'*avancement technoscientifique*. Tous les peuples *en retard* le sont d'un point de vue technique, mais peuvent rattraper ceux qui auraient pris *de l'avance*. Leur « retard » n'est pas congénital ni leur « infériorité » génétique. « Est-il vrai que la foi religieuse est incompatible avec la civilisation ? - Non, répondrons-nous hardiment[78]. »

De son côté, Abd el-Kader, en visite à la Sorbonne et à Amboise en juillet 1865, confie à ses amis maçons qu'il « considère la franc-maçonnerie comme la première institution du monde… J'espère qu'un jour les principes maçonniques seront répandus dans le monde entier. Dès lors, tous les peuples vivront dans la paix et dans la fraternité[79] ».
De quoi embarrasser ses descendants et irriter les nationalistes qui ont toujours nié cette appartenance maçonnique. « Selon les auteurs et les érudits musulmans, un homme de foi comme lui ne peut faire partie d'une telle organisation. Au pire des cas, il ne pouvait y avoir

[74] Recensement de 1866. Cf. *Histoire de l'Algérie à la période coloniale, op. cit*.
[75] *L'Algérie devant l'opinion publique*, 1864, p. 174
[76] *L'Algérie française,* éd. Challamel aîné, 1862, p. 73
[77] *L'Algérie française, op. cit*., pp. 36-37
[78] *L'Algérie française, op. cit*., p. 70
[79] Cité par Louis Lataillade, *Abd el-Kader, op. cit*.

que des contacts épistolaires, soutenait l'historien Mohand Chérif Sahli[80]. » Mais dieu est le plus savant - plus savant même qu'un ambassadeur du FLN - et Abd el-Kader, cet homme de foi, ne rendait peut-être de compte qu'à lui seul.

Il vient une dernière fois à Paris, en 1867, pour la deuxième Exposition universelle, ce « Palais de l'intelligence animé par le souffle de Dieu ». Un souffle divin, peut-être, mais aux relents d'exploitation et de misère. Cette exposition symbolise certes l'apogée de l'empire, mais aussi le pouvoir des polytechniciens et leurs œuvres d'Orient. L'empereur avait déjà confié le commissariat général de l'Exposition universelle de 1855 au polytechnicien-sociologue Frédéric Le Play (1806-1882), diplômé de l'École Mines (X-M 1825) ; il lui réitère sa confiance en 1867 et Le Play nomme, entre autres condisciples, son vieux camarade des Mines, Michel Chevalier, comme président du jury des produits des industries extractives[81].
L'Exposition de 1867 met donc à l'honneur les œuvres d'Orient. Le Maroc, la Tunisie - et l'Algérie française - y occupent une grande place dans le pavillon central. De quoi anéantir les faux procès futurs en « orientalisme » intentés contre « les Occidentaux », et ces accusations paranoïaques (« décoloniales »), de « figer les Orientaux » dans des représentations exotiques et stéréotypées, mélange de passivité et d'arriération, afin d'« essentialiser » les rapports de domination.
Les saint-simoniens eux-mêmes, pour toutes leurs divagations sur « l'Occident mâle » partant féconder « l'Orient femelle », n'ont jamais voulu qu'unifier les deux confins au sein d'une même civilisation, mondiale et supérieure. Ils commencent à la voir émerger de leurs propres yeux lors de cette deuxième exposition universelle.

L'empire ottoman est avec ses 5 000 exposants, la troisième puissance industrielle la mieux représentée après la France et l'Angleterre[82]. Les troupes du sultan Abdülaziz (1830-1876) ont à ce titre l'honneur de parader des Tuileries au Palais de l'Industrie pour ouvrir la cérémonie de remise des trophées. C'est la première fois d'ailleurs, depuis que Soliman le Magnifique s'est allié à François 1er contre Charles Quint au XVIe siècle, qu'un souverain turc se rend en pays chrétien.

L'Égyptien Ismaïl Pacha (1831-1895) est aussi de la fête. Il présente lui-même à Napoléon et aux investisseurs, sur le pavillon de la Société du canal de Suez, la maquette du chantier. Sans doute en français, car ce petit-fils de Mehmet Ali a fait ses études à Paris, à l'Ecole militaire égyptienne. Il y a d'ailleurs contracté le goût des belles avenues et des belles artistes qu'il importe à grands frais au Caire. Et comme Abd el-Kader, comme bien d'autres modernistes arabes, il fait partie de la franc-maçonnerie[83].

C'est Lesseps, passé maître en « réclame », qui a monté cette exposition afin, dit-il, de

> « montrer les différentes méthodes mécaniques employées pour le creusement du canal et le transport de déblais, et, partant, de rassurer tant les actionnaires sur l'activité qui règne sur le chantier que la communauté internationale sur les solutions trouvées pour remplacer la main d'œuvre fournie en corvée[84] ».

[80] Cf. Mehdi Bsiki, « D'ennemi public à « Grand ami de la France ». *France Algérie Actualité n°1*, janvier 2024. p. 15/17
[81] Cf. *Les ingénieurs des Mines du XIXe siècle, Histoire d'un corps technique d'État (1810-1914),* André Thépot, Eska, 2000. p. 365
[82] Cf. *L'Exposition universelle de 1867. L'apogée du second empire*, Édouard Vasseur, Perrin, 2023
[83] Cf. Antoine Sfeir, *Les cahiers de l'Orient n°69*, 1er janvier 2003, « L'équerre et le croissant »
[84] Cf. *L'Exposition universelle de 1867. L'apogée du second empire*, *op. cit*.

Mais pendant la fête, ce sont la sécheresse, le sirocco, les incendies, les sauterelles, la famine, le typhus et le choléra qui s'abattent sur l'Afrique du Nord. Des nuées de bouches avides dévorant la terre, l'herbe, les récoltes, saturant les mares, les puits et les abreuvoirs de leurs cadavres. Alphonse Daudet a vu cela aussi, dans la belle ferme d'un colon.

> « … je songeais qu'il y a vingt ans, quand ces braves gens étaient venus s'installer dans ce vallon du Sahel, ils n'avaient trouvé qu'une méchante baraque de cantonnier, une terre inculte hérissée de palmiers nains et de lentisques. Tout à créer, tout à construire. A chaque instant des révoltes d'Arabes. Il fallait laisser la charrue pour faire le coup de feu. Ensuite les maladies, les ophtalmies, les fièvres, les récoltes manquées, les tâtonnements de l'inexpérience, la lutte avec une administration bornée, toujours flottante. Que d'efforts ! Que de fatigues ! Quelle surveillance incessante[85] ! »

Le nuage survient, assombrit le ciel et la plaine, lâche ses premières bouches, puis une grêle de gueules, grosses comme le doigt, recouvre le sol, grouillant sur plusieurs couches à perte de vue. Et tous les gens de la ferme et du *douar*, Français, Kabyles, Maltais, Lucquois, hommes, femmes et chiens, se lancent à l'assaut. Avec les herses, les pioches, les charrues, pour écraser ce grouillement puant. Heureusement la cavalerie arrive, enflamme la vermine de longues traînées de poudre. Mais le lendemain, plus une fleur, plus une herbe, plus une feuille ni un fruit. Plus rien que des arbres nus et noirs, des eaux infestées, des labours infiniment retournés pour écraser les œufs laissés dans les sillons.

Des tribus entières disparaissent. Entre 800 000 et un million de morts diront plus tard les historiens anti-colonialistes[86]. La faute à l'inertie administrative. Mais nul ne connaît le nombre des victimes dans les pays indépendants, du Maroc à la Tripolitaine.
L'église et l'archevêque d'Alger se démènent auprès des autorités et pour venir en aide aux affamés. Les dignitaires arabes également. Mohamed El-Mokrani, l'officier de la légion d'honneur, l'invité de Napoléon III aux fêtes de Compiègne, celui qui se rêvait roi d'Algérie, n'est plus allié ni *khalifa* de la Medjana, mais simple *bachagha* soumis à l'armée. A ce titre, il emprunte 35 000 francs pour l'achat de semences destinées aux paysans miséreux, le maréchal Mac Mahon, gouverneur général, lui ayant promis le remboursement de l'État.

Cependant, la prochaine révolte couve. Même l'imbécile Mac Mahon - bientôt président de la République - en prévient le gouvernement, en juin 1869 : « Les Kabyles resteront tranquilles aussi longtemps qu'ils ne verront pas la possibilité de nous chasser de leur pays (…) Un revers de notre part sur un point quelconque entrainerait un soulèvement presque général[87]. » Mais qu'ils s'insurgent ou non ne change rien aux bouleversements industriels qui transforment le monde - et leur monde en contrecoup.

Un mois plus tôt, le 10 mai, les locomotives de l'Union Pacific et de la Central Pacific se rencontrent à Promontory Summit, dans l'Utah, réalisant, d'une côte à l'autre, la première

[85] A. Daudet, *Les sauterelles*, dans *Le Bien public*, 25 mars 1873
[86] Cf. Pierre Darmon, « Criquets, famine et choléra. 1867, l'année de la mort. » *L'histoire collection* n°95, avril-juin 2022
[87] Cf. Charles-Robert Ageron, « La politique kabyle sous le Second Empire » https://www.persee.fr>doc>outre_0500_1966_num_53_190_1416

traversée ferroviaire des États-Unis. Le télégraphe qui suit au fur et à mesure le chemin de fer au fur annonce l'événement en direct. Il n'y a plus de Far West.
Deux mois plus tard, le 18 août, après dix ans de travaux, les eaux des deux mers, la Rouge et la Bleue, se mêlent les unes aux autres dans le canal de Suez, au creux des lacs Amers. Il n'y a plus d'Orient lointain.

Dès le mois de juillet, Eugène Fromentin, le peintre orientaliste croisé quinze ans plus tôt dans le Sahara, entre Alger et Laghouat, entend parler d'une somptueuse inauguration à venir et écrit à son vieil ami Charles-Edmond, devenu secrétaire du prince Napoléon, afin d'y être invité.
La réponse lui arrive le lendemain :

> « Les personnes invitées auxquelles il conviendrait de borner leur voyage au canal maritime de Suez, devront quitter Paris au plus tard le 7 novembre. (…)
> Les personnes invitées n'auront pas à s'occuper des passes de chemin de fer, qui leur seront délivrées à Paris, et des cabines, qui seront retenues à leur intention à bord des paquebots des messageries impériales, ainsi que de la leur en Égypte.
> Le retour pourra s'effectuer directement d'Alexandrie à Marseille, soit d'Alexandrie à Brindisi et par les chemins de fer italiens et français[88]. »

La cérémonie a finalement lieu le 17 novembre 1869, deux ans après l'Exposition universelle, en présence de l'impératrice Eugénie - l'empereur est malade. Invitée d'honneur d'Ismaïl Pacha, elle séjourne dans un palais construit pour elle au Caire, sur l'île de Gezireh. Qui retrouve-t-elle au milieu des délégations sinon le vieil ami Abd el-Kader ?
Les invités d'Ismaïl Pacha remplissent les hôtels et les trains qui les amènent à Ismaïlia, toutes leurs dépenses prises en charge par le vice-roi. L'évêque d'Alexandrie et le grand mufti turc bénissent ensemble la nouvelle voie maritime ; un *Te deum* réunit les invités suivi d'un grand bal de 600 personnes[89]. Le défilé naval remonte le canal, l'impératrice à bord de *L'Aigle*, suivie de l'empereur d'Autriche, des princes de Prusse, de Galles et des Pays-Bas sur leurs yachts respectifs. Et puis un convoi de navires de toutes nations. Fromentin a manqué la fête de Port-Saïd, mais il assiste à l'arrivée de *L'Aigle* à Ismaïlia :

> « Visite à travers les tentes. Musiques partout, grands préparatifs d'éclairage et d'illuminations publiques ou privées, officielles ou volontaires pour ce soir. Drapeaux, pavillons, banderoles ; les couleurs françaises partout. (…) A 5 heures et demie, une légère fumée et l'extrémité d'une haute mâture apparaissent au-dessus des hautes berges sablonneuses du canal du nord. Le grand mât du navire encore caché porte le pavillon impérial de France : *c'est l'Aigle*. (…)
> Le soir, illumination générale. Feu d'artifice tiré devant le palais du vice-roi. Table ouverte partout. Grande tente de cinq cents couverts, autre de deux ou trois cents. La table du palais du gouverneur la plus originale et la meilleure de toutes. Dîners extravagants. Grands vins, poissons exquis, perdreaux, canards sauvages. Sept ou huit mille personnes à nourrir en plein désert. Le mécanisme de ce service, de ces

[88] Notice des *Carnets de voyage en Égypte*. Oeuvres complètes d'Eugène Fromentin, NRF-Gallimard, La Pléiade, p. 1689/1690
[89] Cf. Caroline Piquet, *Histoire du canal de Suez*. Perrin, 2009, p. 67

> approvisionnements, est incompréhensible. Nous sommes en plein roman des *Mille et Une Nuits*. Luxe inouï. Tout cela en plein sable[90]. »

L'impératrice Eugénie décore ensuite son cousin de Lesseps de la grand-croix de la Légion d'honneur et le khédive Ismaïl Pacha lui remet la grand-croix de l'Osmanié, la plus haute distinction de l'empire turc. « Les navires arrivent à Suez dans la matinée du 20. A l'autre bout du canal, sur la jetée de Port-Saïd, la traversée réussie est célébrée par un nouveau *Te deum*[91]. »

Grâce au canal, grâce au doux commerce international, grâce au *Système de la Méditerranée*, conçu dès 1832 par Michel Chevalier, la réconciliation de l'Orient et de l'Occident est en voie d'achèvement. Seuls les saint-simoniens n'ont pas été invités, sans doute au motif que les semeurs ne sont pas les moissonneurs. Les survivants du mouvement envoient une brochure aux journaux pour rappeler leur rôle, *Percement de l'isthme de Suez. Enfantin, 1833-1855. M. de Lesseps, 1855-1869.* D'autres s'en souviendront plus tard. Bien plus tard.

> « Dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, les élites arabes, surtout dans les pays du Machrek, engagent résolument un aggiornamento politique et intellectuel, qui sera qualifié de Nahda (Renaissance). En nombre croissant et plus assurés que jamais d'avoir un rôle historique à recouvrer du fait de leur position géopolitique, ces intellectuels vont redécouvrir leur patrimoine historique et redonner du goût et du sens à leur arabité. Cette entreprise est alors favorisée par les orientalistes européens, contrairement aux dires d'Edward Saïd [professeur de littérature à Columbia, palestino-américain, auteur en 1978 de *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*] et de certains tenants des *post-colonial studies* américaines. [...]
> Si bien que le saint-simonisme avec son programme de civilisation industrielle est, avant le marxisme des années 1950 et 1980, la seule idéologie venue d'Europe qui ait été acclimatée en profondeur dans le monde arabe et repensée à partir des schèmes de pensée vernaculaires[92]. »

La concession du canal prendra fin dans quatre-vingt-dix-neuf ans exactement, à compter de ce jour d'ouverture, soit le 17 novembre 1968. C'est du moins ce qu'avait prévu le décret de Saïd Pacha, en janvier 1856. Mais en juillet 1956, le colonel Nasser nationalise le canal avec douze ans d'avance, furieux que les Américains lui refusent les crédits pour la construction du barrage d'Assouan, finalement édifié par les Russes et inauguré en janvier 1971. L'argent du canal ayant servi à la construction du barrage. *Le Monde diplomatique* s'extasie en mars 1972 : « Le haut barrage d'Assouan, une merveille de la technique et un besoin vital ».

Ainsi se poursuivent les ravages du Nil, du delta à la première cataracte, empêché, embourbé, évaporé, empoisonné, épuisé de ses poissons, sédiments et récoltes, envahi de parasites, de touristes et d'enragés du progrès techno-industriel.

Tomjo / Marius Blouin
31 octobre 2026

[90] Eugène Fromentin, *Carnets du voyage en Égypte*. Œuvres complètes d'Eugène Fromentin, NRF-Gallimard, La Pléiade

[91] Caroline Piquet, *Histoire du canal de Suez*, *op.cit.,* p. 68

[92] Daniel Rivet, « Le monde arabe et l'Europe au XIX[e] siècle », in *Histoire de l'Algérie à la période coloniale, op. cit*., p. 153.

Lire aussi sur www.piecesetmaindoeuvre.com :

- Tomjo, Marius Blouin, «1830-1848 : Algérie, Égypte, Turquie. Le progrès colonise "l'Orient" »
- Tomjo, Marius Blouin, « 1848-1860. Des Cévennes aux Aurès ; le cancer industriel »
- Tomjo, « Et c'est ainsi qu'Allah est grand. Islam et technologie » (2016)
- Le Platane & Renaud Garcia, « Marseille, tête de réseau global (3) -Marseille-Alger : les saint- simoniens, colons indigénistes » (2025)